

Statistiques

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES EN BREF

OÙ EN EST LA FÉCONDITÉ QUÉBÉCOISE ?

par Normand Thibault

Les naissances et la fécondité diminuent

Le Québec enregistrait 97 348 naissances en 1991. Il y en a eu 87 258 en 1995 et les statistiques des dix premiers mois de 1996 indiquent que le nombre final sera tout près de 85 600.

Cette chute des naissances résulte non seulement de l'arrivée des générations de femmes de moins en moins nombreuses aux principaux âges de procréation, mais aussi d'une baisse de la fécondité. Cette dernière diminue lentement certes, mais elle diminue. L'impact est loin d'être négligeable : il correspond à 40 % de la chute des naissances depuis 1991, soit près de 4 700 naissances sur les 11 750 de moins.

Au cours de la même période, c'est-à-dire 1991-1996, le nombre des naissances d'un premier enfant est passé de 45 223 à 37 900, soit 7 323 de moins, ou 16 %. Les variations de la fécondité expliquent 56 % de la diminution tandis que la décroissance des générations de femmes explique l'autre 44 %. Les naissances d'un deuxième enfant baissent aussi, mais moins rapidement. Leur nombre est estimé à 30 500 en 1996, soit une variation de -11% par rapport aux 34 473 naissances en 1991. La fécondité contribue dans ce cas-ci pour 27 % de l'écart et l'effectif des femmes en âge d'avoir ces deuxièmes enfants, pour l'autre 73 %.

Vers une fécondité inférieure à 1,6

Le récent mouvement de la fécondité n'a pas l'ampleur de celui du début des années 1980, alors que l'indice annuel

est passé, en sept ans, de 1,62 à 1,35 enfant par femme. Il n'a pas, non plus, l'ampleur du rajustement encore plus rapide des années 1988-1990 qui a ramené l'indice synthétique de fécondité à 1,63. Le niveau annuel moyen, qui est pratiquement stable à 1,65 en 1991 et 1992, diminue à 1,61 en 1993 et 1994 et ensuite à 1,58 en 1995. Les données finales de 1996 devraient aboutir à un indice légèrement inférieur à 1,57 (tableau de la page 2).

Un bris en octobre 1995

Le suivi mensuel de la fécondité (figure de la page 2) montre le moment des retournements. Le plus récent est le soudain affaïssement survenu entre octobre et décembre 1995, qui a fait passer l'indice de 1,60 à 1,51 enfant par femme. La fécondité s'est relevée depuis janvier 1996 mais n'a pas atteint, douze mois plus tard, le niveau du plateau des quatre trimestres de 1994 et des trois premiers de 1995. C'est ce qui explique que la fécondité moyenne de 1996 est de seulement 1,57.

Synchronisation des rangs 1 et 2

La fécondité de rang 1, c'est-à-dire la fécondité reliée uniquement au premier enfant, ne demeure que très peu de temps au sommet de 0,80 atteint à la fin de 1990 (figure de la page 3). Elle diminue lentement dès les premiers

mois de 1991 et plus rapidement en 1992 et 1993. En 1994, elle est légèrement plus élevée à la fin de l'année qu'au début, mais la moyenne annuelle s'établit finalement à 0,73. La tendance de la fécondité de rang 1 devient ensuite plus difficile à cerner. L'indice annuel est le même en 1995 et 1996, soit 0,72 enfant par femme, alors que le mouvement mensuel semble hésitant. Une légère baisse s'installe vers avril 1995, un bris plus important survient en octobre et l'année se termine avec un indice de seulement 0,67 en décembre. L'indicateur revient à 0,71 dès janvier 1996 et il se maintient à 0,73 depuis juillet.

La fécondité de rang 2, c'est-à-dire celle qui se rapporte au deuxième enfant des femmes, termine au début de l'année 1992 la reprise entamée à la fin des années 1980. L'indice annuel de rang 2 est alors passé de 0,48 à 0,57 enfant par femme entre 1987 et 1991, et a atteint 0,58 l'année suivante. La fécondité demeure ensuite assez stable tout au long de 1993 et des deux premiers trimestres de 1994. Depuis, la tendance correspond à une baisse. Le bris d'octobre 1995

Table des matières

Où en est la fécondité québécoise ?	1
L'emploi chez les étudiants au collégial : l'aspect régional	4
Nouvelle publication socio-démographique	6
Les noces d'argent et le divorce	7

Évolution des naissances et de la fécondité selon le rang, Québec, 1980-1996

	Nombre de naissances selon le rang					Indice synthétique de fécondité selon le rang				
	Total	1	2	3	4+	Total	1	2	3	4+
1980	97 498	45 053	35 085	12 973	4 387	1,624	0,722	0,590	0,229	0,083
1981	95 247	44 401	34 146	12 590	4 110	1,567	0,707	0,567	0,218	0,076
1982	90 540	42 723	32 214	11 675	3 928	1,474	0,677	0,527	0,198	0,071
1983	87 739	41 482	31 450	11 068	3 739	1,419	0,658	0,510	0,186	0,066
1984	87 610	39 716	33 146	11 167	3 581	1,413	0,633	0,533	0,185	0,062
1985	86 008	38 676	32 678	11 121	3 533	1,387	0,622	0,523	0,182	0,060
1986	84 579	39 677	31 004	10 355	3 543	1,366	0,644	0,495	0,168	0,059
1987	83 600	39 800	30 362	9 980	3 458	1,352	0,653	0,483	0,160	0,057
1988	86 358	41 423	30 897	10 349	3 689	1,409	0,690	0,494	0,165	0,060
1989	91 751	43 497	32 361	11 813	4 080	1,503	0,733	0,518	0,187	0,065
1990	98 013	46 104	34 755	12 711	4 443	1,627	0,792	0,563	0,202	0,071
1991 ^r	97 348	45 223	34 473	12 940	4 712	1,647	0,795	0,569	0,208	0,075
1992 ^r	96 054	43 194	34 713	13 299	4 848	1,653	0,772	0,585	0,218	0,079
1993 ^r	92 322	40 751	33 822	12 812	4 937	1,611	0,740	0,579	0,212	0,080
1994 ^r	90 417	39 275	33 126	12 789	5 227	1,609	0,728	0,579	0,216	0,086
1995 ^r	87 258	38 148	31 584	12 375	5 151	1,576	0,718	0,561	0,212	0,086
1996 ^e	85 650	37 900	30 500	12 080	5 150	1,571	0,723	0,551	0,211	0,087

r : Indices de fécondité révisés en décembre 1996.

e : Estimation basée sur les naissances des dix premiers mois de l'année.

est également perceptible dans la courbe non lissée et le creux enregistré en décembre 1995 et janvier 1996 s'établit à 0,54. La reprise de 1996 notée à la fécondité de rang 1, n'est pas évidente pour la fécondité de rang 2, la moyenne des dix premiers mois de l'année est de 0,55 enfant par femme comparativement à 0,56 l'an passé.

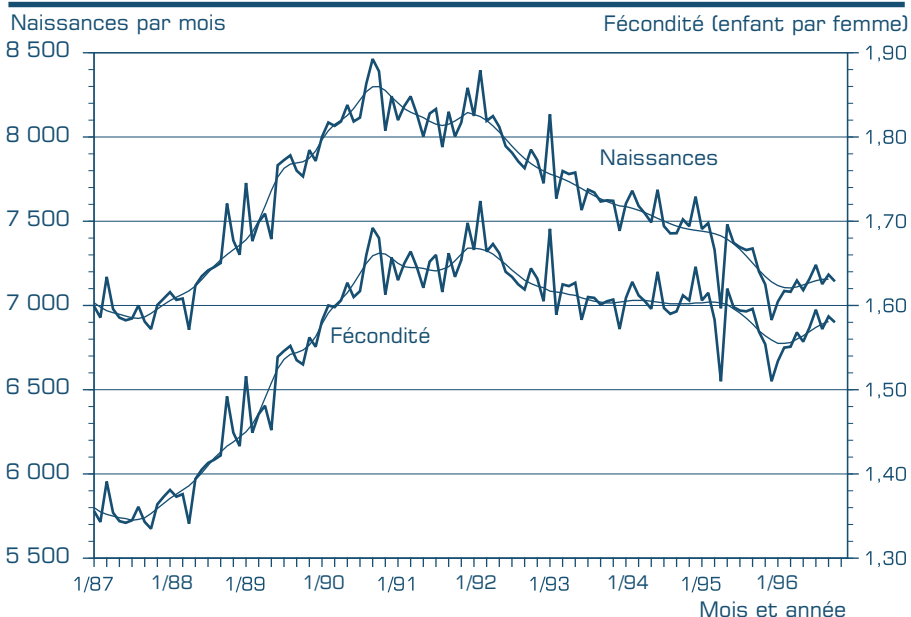
Stabilité du rang 3, légère hausse des rangs 4 et plus

La fécondité de rang 3 est stable depuis le début de 1992; en effet, elle oscille entre 0,21 et 0,22 sans direction bien précise. À son plus bas, en 1987, elle était à 0,16 enfant par femme. Il y a eu cette année-là seulement 9 980 naissances de rang 3 comparativement à 13 299 en 1992. Le nombre de naissances diminue très lentement depuis cette date et ne sera que de 12 100 en 1996. Dans ce cas-ci, la diminution des naissances est expliquée essentiellement par l'arrivée des générations moins nombreuses aux âges de forte fécondité de rang 3, c'est-à-dire 25-29 ans et 30-34 ans.

On ne peut compter sur les générations encore nombreuses des femmes de 35-39 ans pour relever les naissances de rang 3. À ces âges, cette fécondité n'est guère plus élevée qu'elle

ne l'est à 20-24 ans. En effet, depuis 1971, seulement 3 à 4 femmes sur cent de plus de 35 ans ont un troisième enfant.

Naissances désaisonnalisées et indicateur mensuel de fécondité, Québec, 1987-1996



Depuis la fin des années 1970, on compte annuellement entre 4 % et 6 % de naissances de rang 4 ou plus. En terme de fécondité, elles contribuent pour moins de 0,1 enfant dans le total de l'indice synthétique. À son plus bas, en 1987, la fécondité de rang 4 et plus représentait 0,057 enfant par femme; elle est maintenant d'environ 0,085. La diminution de l'effectif des générations de femmes touche maintenant aussi les âges de cette fécondité de rang élevé. Le nombre de

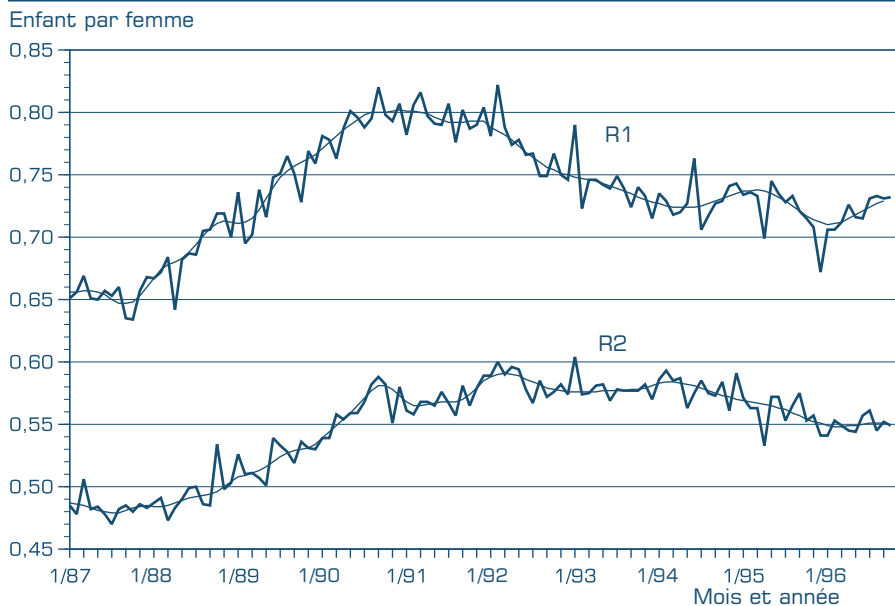
naissances des quatrièmes enfants ou de rang plus élevé diminue en 1995 malgré l'augmentation de la fécondité. Il y en a eu 5 151 comparativement à 5 227 en 1994.

1996 annonce 84 400 naissances pour 1997

Les fins mouvements de la fécondité des derniers mois ne font ressortir aucun signe précurseur bien particulier, si ce n'est qu'elle se cantonne sous

1,6 enfant par femme. Le récent rattrapage de la fécondité de premier rang suit un effondrement survenu entre octobre et décembre 1995 et il n'est encore que partiel dix mois plus tard. L'indicateur est maintenant à 0,72. Cela voudrait dire qu'un peu plus d'une femme sur quatre n'aurait pas d'enfant, 28 % plus précisément. La fécondité de rang 2 descend à 0,55 et semble s'y maintenir. Celle des rangs 3 et plus n'arrive pas à franchir significativement le seuil de 0,30 enfant par femme.

Indicateur mensuel de la fécondité des rangs 1 et 2, Québec, 1987-1996



L'indice total de la fécondité des derniers mois s'établit ainsi à 1,57 enfant par femme. Ce niveau représente seulement 75 % du seuil nécessaire au remplacement des générations, soit 2,1 enfants par femme.

Une fécondité équivalente à celle de 1996 annonce 84 400 naissances pour 1997. Comparativement aux 85 650 naissances des douze derniers mois, c'est 1 200 de moins. Il ne faut pas s'en étonner, les générations de femmes en âge de procréer seront, encore une fois, un peu moins nombreuses. Cette diminution des effectifs de femmes se poursuivra jusqu'au tout début du prochain siècle. Toutefois, le rythme s'atténue rapidement, si bien que les légères variations de la fécondité du moment paraîtront, au cours des prochaines années, de plus en plus sur le nombre des naissances.

Besoins de données non publiées ?

- Tableaux ou extraits des fichiers du Registre des événements démographiques (naissances, décès, mortinaissances, mariages, divorces).
- Bandes-échantillons du recensement canadien et des fichiers d'enquêtes de Statistique Canada (ministères et organismes québécois seulement).
- Estimations et projections de population selon divers découpages géographiques.
- Données et analyses socio-démographiques.

Appelez-nous !

Les demandes peuvent généralement être réalisées en quelques jours et les coûts sont fonction du temps nécessaire pour effectuer le travail. De plus, lors de l'achat de fichiers de données produits par Statistique Canada, le Bureau peut vous conseiller tout en vous faisant épargner sur le coût des données.

**Direction des statistiques socio-démographiques
Téléphone : (418) 691-2406**

L'EMPLOI CHEZ LES ÉTUDIANTS AU COLLÉGIAL : L'ASPECT RÉGIONAL

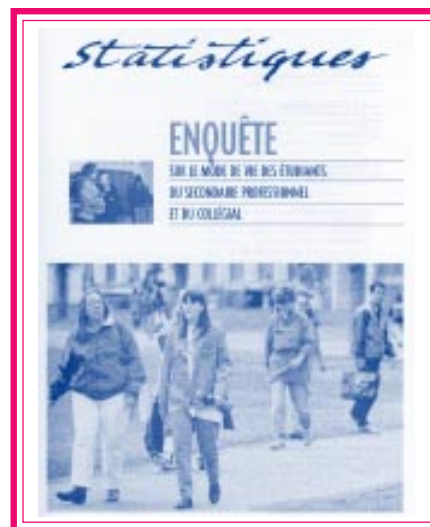
par Eric Lacroix, Direction de la méthodologie

En août 1996, le Bureau de la statistique du Québec publiait le rapport intitulé : *Enquête sur le mode de vie des étudiants du secondaire professionnel et collégial*. Ce rapport présente une analyse descriptive des résultats d'une enquête téléphonique réalisée au mois de mars 1996, à la demande du ministère de l'Éducation, auprès de 3 104 étudiants québécois dont 1 701 du collégial. De nombreux thèmes consacrés au mode de vie des étudiants y sont abordés : l'emploi, les revenus, les dépenses, l'endettement, les études et l'emploi du temps. Ces sujets sont analysés suivant une approche basée sur les paramètres d'attribution de l'aide financière du régime des prêts et bourses québécois. On y compare les résultats concernant les bénéficiaires de l'aide financière et les non-bénéficiaires, ceux concernant les étudiants qui résident chez leurs parents et ceux qui n'y demeurent pas, etc. Par contre, l'aspect régional n'y a pas été abordé, la région d'étude ne faisant pas partie des critères d'attribution de l'aide financière du régime des prêts et bourses québécois. Le présent article se veut donc complémentaire à la publication mentionnée. Il aborde la question de l'emploi chez les étudiants du collégial avec la dimension régionale comme toile de fond. À cet égard, l'enquête a permis d'estimer que près de 85 % des étudiants du collégial, dont la résidence des parents était considérée comme résidence permanente, étudiaient dans la région administrative où demeuraient leurs parents (ou un de leurs parents). On peut donc supposer qu'une grande majorité des étudiants occupaient un emploi dans la même région où ils étudiaient, et ce, à l'été ou en cours de session.

Près de sept étudiants du collégial sur dix travaillaient à l'été 1995...

L'enquête a permis d'estimer que 69,0 % des étudiants du collégial oc-

cupaient un emploi à l'été 1995. Comme on peut le constater au tableau ci-dessous, la situation a été variable selon la région : ceux qui étudiaient dans les régions administratives de Lanaudière (76,7 %) et des Laurentides (76,2 %)



ont été les plus favorisés à cet égard, alors que les étudiants des régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (48,0 %) ou du Bas-Saint-Laurent (58,2 %) l'ont été le moins.

Par ailleurs, le tableau révèle que les étudiants du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine qui occupaient un emploi à l'été 1995 ont travaillé le moins longtemps et recevaient un salaire horaire inférieur à l'ensemble des étudiants. En effet on cons-

L'emploi à l'été 95 chez les étudiants du collégial

Région d'étude	Emploi à l'été 95					
	Proportion d'étudiants travailleurs	Salaire horaire moyen	Nombre de semaines travaillées	Heures de travail hebdomadaires	Sans-emplois qui ont cherché un emploi	Proportion de bénéficiaires de l'aide financière
	%	\$	n		%	
Bas-Saint-Laurent	58,2	6,30	7,9	32,3	60,5	62,1
Saguenay—Lac-Saint-Jean	68,2	7,00	10,4	32,8	58,8	43,8
Québec	64,2	6,70	9,7	32,1	48,0	36,7
Mauricie—Bois-Francs	71,2	7,10	10,2	33,0	42,7	52,9
Estrie	72,0	6,60	10,2	32,6	61,7	45,3
Montréal	71,1	7,90	9,7	30,5	38,6	27,9
Outaouais	72,3	7,80	11,0	30,2	37,8	20,6
Abitibi-Témiscamingue	72,6	8,10	9,9	33,7	46,0	44,6
Côte-Nord	67,1	7,80	9,8	32,5	43,9	33,0
Nord-du-Québec	-	-	-	-	-	-
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	48,0	6,70	8,4	33,0	69,1	59,4
Chaudière-Appalaches	64,5	6,40	9,4	34,1	55,1	52,4
Laval	72,9	7,30	10,7	33,2	38,2	22,2
Lanaudière	76,7	7,30	10,1	34,1	42,9	30,6
Laurentides	76,2	6,70	9,7	31,9	58,0	31,3
Montérégie	67,1	7,70	11,0	35,5	37,9	26,0
Total	69,0	7,40	9,9	32,2	45,6	35,0

tate d'une part, que les premiers ont travaillé en moyenne 7,9 semaines et les seconds 8,4 semaines, alors que la moyenne provinciale était de 9,9 semaines. D'autre part, le salaire horaire moyen, à l'échelle provinciale, se situait à 7,40 \$, alors que les étudiants du Bas-Saint-Laurent gagnaient en moyenne 6,30 \$ l'heure et ceux de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 6,70 \$, comparativement à ceux de l'Abitibi-Témiscamingue et de Montréal qui gagnaient le plus (8,10 \$ et 7,90 \$).

La situation difficile de l'emploi-étudiant à l'été 1995 au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine n'est pas le résultat d'une forte proportion d'étudiants qui auraient décidé de «se la couler douce» et de profiter des vacances d'été. En effet, si, au niveau provincial, 45,6 % des étudiants sans emploi disent avoir cherché du travail, cette proportion est de 60,5 % au Bas-Saint-Laurent et de 69,1 % en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

... et plus de quatre sur dix travaillaient à la session d'hiver 1996

Comme à l'été 1995, les étudiants du Bas-Saint-Laurent (22,1 %) et de la

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (18,6 %) travaillaient, à l'hiver 1996, dans une proportion moindre que l'ensemble des étudiants québécois (42,8 %). Les étudiants des régions de l'Outaouais (55,5 %), de l'Estrie (53,7 %), des Laurentides (53,3 %) et de Laval (53,0 %) travaillaient dans une proportion plus élevée.

De plus, le tableau ci-dessous permet de constater que les étudiants qui travaillaient dans les régions moins favorisées par l'emploi-étudiant, gagnaient un salaire inférieur comme c'était le cas à l'été 1995. Toutefois, contrairement à la situation de l'été précédent, la proportion des étudiants du Bas-Saint-Laurent (47,5 %) et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (33,8 %) qui étaient à la recherche d'un emploi était inférieure à la moyenne provinciale (55,6 %).

Davantage de bénéficiaires de l'aide financière en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et au Bas-Saint-Laurent

En regard des résultats précédents, il n'est pas surprenant de constater que les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine soient en tête de liste pour les taux les plus

élevés de bénéficiaires de l'aide financière. En effet, comme on peut le constater à l'examen de la dernière colonne du tableau de la page précédente, au Bas-Saint-Laurent, 62,1 % des étudiants du collégial sont bénéficiaires du régime des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, et cette proportion est de 59,4 % en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Au niveau provincial, 35,0 % des étudiants au collégial sont bénéficiaires de l'aide financière. Les régions de l'Outaouais (20,6 %), de Laval (22,2 %) et de la Montérégie (26,0 %) présentent, pour leur part, les taux de bénéficiaires les plus faibles.

Un point positif pour les étudiants de niveau collégial qui sont bénéficiaires de l'aide financière : l'enquête a permis de démontrer que, sous sa forme actuelle, le régime québécois des prêts et bourses permet à ses bénéficiaires de disposer d'un revenu annuel comparable à celui des non-bénéficiaires. Par contre, environ le quart du revenu annuel des bénéficiaires du collégial est attribuable au prêt étudiant, d'une valeur moyenne de 2 100 \$, et ce prêt devra être remboursé à la fin des études. De fait, les bénéficiaires de l'aide financière qui étudient dans un programme professionnel (technique) au collégial s'attendent à une dette moyenne liée aux études de l'ordre de 8 800 \$, alors que ceux qui se dirigent vers les études universitaires anticipent devoir rembourser un montant de 11 700 \$.

Le portrait régional de l'emploi que fait ressortir cet article met notamment en lumière, qu'au cours de l'année 1995-96, que ce soit à l'été ou en cours de session, les étudiants des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine ont occupé un emploi-étudiant dans une proportion moindre que leurs confrères étudiant dans d'autres régions du Québec. Cet état de fait constitue certainement une des raisons majeures pour lesquelles le taux de bénéficiaires de l'aide financière est plus élevé dans ces deux régions qu'ailleurs au Québec.

L'emploi en mars 1996 chez les étudiants du collégial

Région d'étude	Emploi en mars 1996			
	Proportion de travailleurs	Salaire horaire moyen	Heures de travail hebdomadaires	Sans-emplois qui cherchent un emploi
	%	\$	n	%
Bas-Saint-Laurent	22,1	6,70	12,5	47,5
Saguenay—Lac-Saint-Jean	40,8	7,30	14,2	50,5
Québec	33,9	7,90	12,6	53,8
Mauricie—Bois-Francs	47,8	7,00	14,3	48,5
Estrie	53,7	7,00	14,5	65,0
Montréal	41,6	7,80	15,4	61,3
Outaouais	55,5	8,80	14,5	62,3
Abitibi-Témiscamingue	38,0	7,30	14,7	48,8
Côte-Nord	36,7	7,00	13,0	53,3
Nord-du-Québec	-	-	-	-
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	18,6	6,70	14,7	33,8
Chaudière-Appalaches	43,4	7,80	11,9	50,5
Laval	53,0	7,80	11,8	66,8
Lanaudière	50,7	7,20	13,3	59,0
Laurentides	53,3	7,60	8,8	56,0
Montérégie	50,8	8,30	13,8	49,1
Total	42,8	7,70	14,7	55,6

NOUVELLE PUBLICATION SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

par Yves Nobert

Les Québécois vivent-ils mieux aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans ? La publication **Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique**, parue en décembre dernier, présente une image contrastée à cet égard. Les principales dimensions des conditions de vie sont passées en revue en neuf chapitres :

- la santé
- l'éducation
- le travail
- le revenu
- le logement
- la sécurité des personnes
- l'emploi du temps
- les transferts et services gouvernementaux
- la violence conjugale envers les femmes

Prenant 1995 comme année cible (ou la dernière année disponible), cette publication de 349 pages s'alimente à de nombreuses sources statistiques et contient de nombreuses comparaisons canadiennes et internationales. C'est un outil unique qui répond à de nombreuses questions relatives à l'évolution des divers aspects du bien-être des Québécois. Alors que certaines tendances montrent une amélioration des conditions de vie et que d'autres tendances révèlent plutôt une détérioration, les efforts collectifs pour améliorer les conditions de bien-être ont augmenté sensiblement. Voici quelques constatations qui ressortent de l'ouvrage :

Les conditions de vie sources de satisfaction

- En 1994, l'espérance de vie des Québécois continue d'augmenter : celle des femmes atteint 81,17 années et celle des hommes 74,40. La hausse est respectivement de 5,75 et 5,85 années depuis 1970-1972.
- La scolarisation de la population québécoise a fait de grands progrès, particulièrement chez les femmes aux échelons supérieurs du système

scolaire. Ainsi, entre 1951 et 1991 la proportion des femmes de 15-24 ans titulaires d'un grade universitaire a augmenté de 2,6 % à 5,0 %, alors que celle des hommes a légèrement diminué de 3,6 % à 3,5 %.

- Le taux d'accès à la propriété continue d'augmenter en passant de 54,5 % à 56,4 % entre 1982 et 1993.

Les conditions de vie sources d'insatisfaction

- En 1995, le Québec compte en moyenne 408 000 chômeurs et le taux de chômage y demeure plus élevé (11,3 %) qu'en Ontario (8,7 %).
- De 1981 à 1993, le revenu disponible de l'ensemble des unités familiales, en dollars de 1993, chute de 11,6 % au Québec et de 5,8 % en Ontario. Ainsi, non seulement le revenu disponible a-t-il toujours été supérieur en Ontario, mais les écarts se sont élargis.
- Au Québec, de 1985 à 1994, le taux de crimes contre les personnes a enregistré une hausse de 42 % en passant de 506 à 730 crimes pour 100 000 habitants. Cette hausse est due essentiellement aux infractions de faible gravité.

Les efforts collectifs à l'égard des conditions de vie

L'ensemble des programmes de la sécurité du revenu (fédéral et provincial) ne représentaient que 5,7 % du produit intérieur brut du Québec (PIB) en 1961 et 6,5 % en 1971, par rapport à 14,2 % en 1994. Si on considère le coût par habitant (en dollars de 1986

LES CONDITIONS DE VIE AU QUÉBEC : UN PORTRAIT STATISTIQUE

YVES NOBERT
SUZANNE ASSELIN
LOUIS DUCHESNE

HERVE GAUTHIER
SYLVIE JEAN
DENIS LAROCHE

Bureau
de la
Statistique
du
Québec

Québec ::::

pour annuler l'effet de l'inflation), le montant total est passé de 460 \$ en 1961 à 2 539 \$ en 1994.

- Des changements importants se sont aussi produits dans la période 1986 à 1994. Ainsi, la dépense de la sécurité du revenu par habitant s'est accrue de 11 % au Québec, pendant qu'elle progressait de 34 % en Ontario. L'écart s'est fortement rétréci entre le Québec et la province voisine, puisqu'il est passé de 28 % en 1986 à 7 % seulement en 1994.
- Dans le domaine de la santé, la hausse des dépenses a été plus forte que celle du PIB entre 1986 et 1994, de sorte que les dépenses de santé ont accru la part qu'elles représentent dans le PIB de 6,9 à 7,2 %. Quant à la dépense publique de santé par habitant (en dollars de 1986), elle a augmenté de 1 177 à 1 315 \$ au Québec, alors qu'elle passait de 1 243 à 1 461 \$ en Ontario. On observe donc une hausse de 12 % au Québec, mais de 18 % en Ontario.
- Dans le domaine de l'éducation, la dépense par habitant est presque la même au Québec et en Ontario en 1994, alors qu'en 1981 le Québec y consacrait 20 % de plus par habitant.

LES NOCES D'ARGENT ET LE DIVORCE

par Louis Duchesne

De moins en moins de couples célèbrent leur 25^e anniversaire de mariage car ils ont rompu leur union. Assez rares jusque là, les divorces ont vraiment débuté au Québec après le projet de loi omnibus de 1968 qui libéralisait considérablement plusieurs aspects du droit, dont le divorce. Les mariés de 1969 ont maintenant dépassé le cap des 25 ans de mariage et on peut suivre l'histoire de leurs ruptures par divorce. Pour les cohortes des mariés de 1964 à 1989, il est intéressant de voir le cumul des divorces selon la durée écoulée depuis le mariage.

Les mariés de 1969

47 545 couples se sont mariés en 1969. Comme on connaît jusqu'en 1994 les divorces annuels rattachés à cette promotion, on peut, en les cumulant, calculer la proportion d'unions rompues par un divorce selon la durée écoulée depuis le mariage. La 1^{re} figure présente les résultats à chaque anniversaire du mariage. Comme le divorce est un phénomène nouveau, apparu au début des années 70, le démarrage est lent et après cinq ans de mariage, il n'y a que 2 % des mariés qui ont divorcé, mais le mouvement s'accélère et, après dix ans, on compte déjà 9 % de couples désunis. Au 20^e anniversaire, on est rendu à une proportion de 22 % de ruptures et au 25^e anniversaire, plus du quart des couples (27 %) ne peuvent célébrer les noces d'argent à cause d'une rupture par divorce.

Les couples québécois mariés en 1969 ont un peu moins divorcé que l'ensemble des couples canadiens, puisque l'on peut estimer que 29 % de ces derniers ont été désunis par un divorce avant 25 ans de mariage. En fait, comme le divorce était déjà plus facile dans les autres provinces, les taux de divortialité aux durées de mariage plus courtes, jusqu'à dix ans, sont plus élevés dans l'ensemble du Canada, tandis que les taux sont semblables aux durées plus longues.

On peut diviser les mariés de 1969 selon leur âge au mariage et la 2^e figure illustre le cumul de la proportion de divorcées pour les femmes jusqu'au 20^e anniversaire de mariage. Ainsi, le tiers des femmes qui étaient âgées de

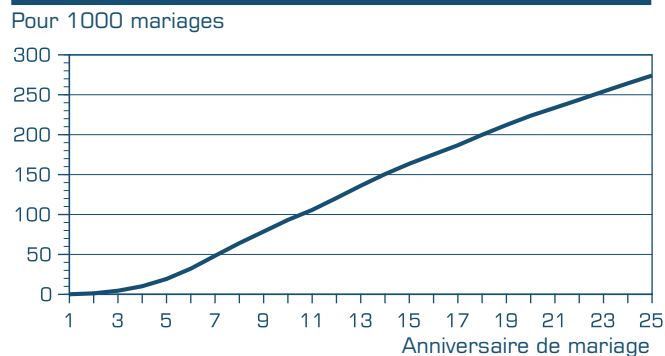
15-19 ans au mariage, en 1969, sont déjà divorcées vingt ans plus tard en regard de 15 % pour les femmes âgées de 30-34 ans. On remarque facilement que plus l'âge au mariage est jeune, plus la proportion de divorcées est élevée. C'est la même chose chez les hommes, mais leur proportion par groupe d'âge est plus élevée que chez les femmes. Ainsi, 42 % des hommes mariés à l'âge de 15-19 ans sont déjà divorcés après 20 ans contre 19 % de ceux mariés à 30-34 ans.

Les mariés de 1964 à 1989

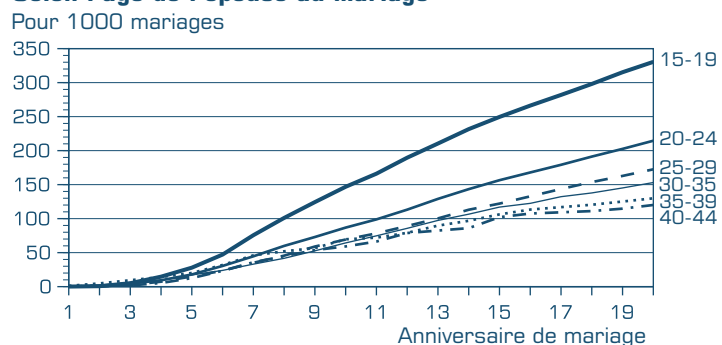
Les mariés de 1969 sont les seuls que l'on peut suivre pendant 25 ans, mais on connaît l'histoire d'autres promotions à des durées plus courtes. Pour les mariés de 1964 à 1968, nous n'avons pas tenu compte des quelques divorces d'avant 1969. Pour les dernières promotions, les durées 20 et 25 sont estimées à l'aide des derniers taux observés. Le tableau de la page 8 présente la proportion des mariages rompus par un divorce selon certaines durées des mariages.

Nous avons déjà vu que 27 % des mariés de 1969 sont déjà divorcés avant leur 25^e anniversaire de mariage. La proportion augmente chez les promotions plus jeunes : ainsi, on peut estimer que 31 % des mariés de 1974

Proportion de mariages rompus par un divorce à différents anniversaires de mariage, Québec, mariages de 1969



Selon l'âge de l'épouse au mariage



auront divorcé avant 25 ans de mariage. C'est beaucoup plus que l'estimation de 21 % pour les mariés de 1964.

Après dix ans de mariage, déjà un couple sur cinq marié en 1984 est rompu par un divorce. À cette durée, il y avait 9 % des couples mariés en 1969 qui

avaient divorcé. Pour les mariés depuis 1986, il y a plus d'un couple sur dix qui ne se rend pas au 5^e anniversaire de mariage, et la proportion de mariages rompus va croissant.

Proportion des mariages rompus par un divorce à certaines durées depuis le mariage, Québec

Année du mariage	Durée depuis le mariage				
	5	10	15	20	25
	‰				
1964	1,3	39,8	109,0	163,8	209,9
1965	4,9	55,6	123,8	179,2	227,3
1966	8,4	65,9	131,3	188,1	238,6
1967	11,4	78,1	146,1	203,1	254,5
1968	15,1	86,2	151,7	209,1	259,8
1969	19,3	93,2	163,6	223,7	274,1
1970	23,9	98,6	171,9	235,0	282,4
1971	31,2	108,6	182,6	246,6	291,0
1972	33,9	120,4	197,3	262,7	303,9
1973	39,0	128,2	206,5	271,1	309,2
1974	43,2	135,8	211,6	274,8	310,2
1975	46,9	144,2	226,7	289,5	
1976	54,0	151,5	236,4	295,3	
1977	57,5	156,4	238,5	296,5	
1978	62,5	164,8	248,1	305,2	
1979	65,3	172,7	256,6	312,6	
1980	60,5	172,7			
1981	60,5	177,7			
1982	69,5	182,2			
1983	78,0	192,4			
1984	87,1	201,4			
1985	94,3				
1986	105,5				
1987	108,6				
1988	108,2				
1989	117,8				

Notes : Le tableau se lit comme suit : Si l'on suit 1 000 mariages célébrés en 1971, 31 sont rompus par un divorce après 5 ans, 109 après 10 ans et 247 après 20 ans. Les divorces d'avant 1969 ne sont pas inclus.

Les zones en **noir** et italique indiquent que les nombres ont été estimés avec les derniers taux disponibles.

Source : Bureau de la statistique du Québec.

Le taux de rupture des mariages par divorce augmente donc, et à des durées de plus en plus courtes. On aurait pu penser qu'avec la diffusion de l'union libre, les personnes qui choisissent de se marier légalement formeraient un groupe particulier qui connaîtrait une solidité croissante des unions, mais force est de constater le contraire. Rappelons que 18 % des couples de 1991 vivent en union libre en regard de seulement 8 % en 1981; pendant la même période, l'indice de nuptialité des femmes baisse de 0,56 à 0,43. Ces dernières années, le nombre de divorces se rapproche de celui des mariages; en 1995 par exemple, on enregistre 24 237 mariages et 20 133 divorces.

Le lecteur intéressé par plus de renseignements sur les mariages, les divorces et les unions libres pourra consulter l'édition 1996 de *La situation démographique au Québec* publiée par le Bureau de la statistique du Québec.

Ce bulletin est publié par le :

Bureau de la statistique du Québec

Il est réalisé à la :

Direction des statistiques socio-démographiques

Sous la direction de :

Claude Dionne

Pour plus de renseignements
veuillez communiquer avec :

Sylvie Jean, chargée de projet
200, chemin Sainte-Foy 2^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4
Tél. : (418) 691-2406

Internet :

<http://www.bsq.gouv.qc.ca/bsq/bsq.html>

Courrier électronique :

Demographie@bsq.gouv.qc.ca



Bureau de
la statistique
du Québec